

LA LANGUE RUSSE

Un enjeu dans les relations entre la Russie et son étranger proche

David Teurtrie

La Documentation française | « *Le Courrier des pays de l'Est* »

2004/3 n° 1043 | pages 67 à 75

ISSN 0590-0239

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2004-3-page-67.htm>

Pour citer cet article :

David Teurtrie, « La langue russe. Un enjeu dans les relations entre la Russie et son étranger proche », *Le Courrier des pays de l'Est* 2004/3 (n° 1043), p. 67-75.

Distribution électronique Cairn.info pour La Documentation française.

© La Documentation française. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La langue russe

Un enjeu dans les relations entre la Russie et son étranger proche

La place actuelle de la langue russe dans les pays de la CEI⁽¹⁾ résulte à la fois de l'héritage soviétique et des politiques menées depuis les indépendances. Contrairement à une représentation largement répandue, la politique linguistique de l'URSS ne peut se résumer à une russification tous azimuts, loin s'en faut. A leur arrivée au pouvoir, les autorités soviétiques ont accordé une véritable autonomie culturelle aux nationalités. Cela s'est traduit notamment par la reconnaissance des langues «minoritaires» qui ont fait leur entrée dans le système scolaire, la presse, la culture, les entreprises et les administrations locales. Et si la politique de russification l'a emporté à partir de la fin des années 1930, la plupart des réalisations de la période précédente que sont l'instauration de républiques par le découpage administratif, la reconnaissance et la codification de langues à part entière, l'identification des citoyens soviétiques à des nationalités différentes ne seront pas remises en cause par le pouvoir soviétique⁽²⁾. En fait, la politique linguistique soviétique n'a été uniforme ni dans le temps, ni dans l'espace. De plus, entre les décisions prises à Moscou et leur mise en œuvre dans les républiques, de forts infléchissements ont pu apparaître, allant parfois jusqu'à l'opposition passive. C'est cet héritage complexe et parfois contradictoire que doivent gérer les nouveaux Etats indépendants.

Tendances générales (1989-1998)

● Russes et russophones au moment de l'éclatement

Dans les dernières années de l'URSS, les Russes ne forment que 52 % de la population totale, mais 82 % des Soviétiques parlent couramment le russe, tandis que 58 % le considèrent comme leur langue maternelle. Au total, 62 % des non-Russes maîtrisent parfaitement la langue de Pouchkine, alors que c'est seulement le cas de 3,5 % des Russes pour la langue d'autres nationalités⁽³⁾.

Parmi les nations titulaires⁽⁴⁾ des républiques fédérées, les Biélorusses sont les plus russifiés avec 82,4 % de locuteurs. A l'inverse, ce pourcentage n'est que de 28,1 % en Géorgie. Par ailleurs, les Russes constituent le seul groupe présent sur l'ensemble du territoire de l'URSS ; en 1989, 17,5 % d'entre eux, soit 25 millions, vivaient en dehors de la Fédération russe. Dans leur grande majorité, ils habitaient des régions en continuité territoriale avec la Russie, où ils sont parfois installés depuis plusieurs siècles (en Ukraine notamment).

● Le cadre législatif

Au cours des années 1990, on assiste à la construction d'Etats-nations qui,

dans leur majorité, n'ont jamais existé auparavant. L'un des enjeux majeurs de ce processus est la question linguistique. A cet égard, il est remarquable que toutes les républiques aient donné un statut officiel à leur langue dès 1989.

Après l'accession du pays à l'indépendance, ses dirigeants sont confrontés à une double tâche : ils doivent non seulement promouvoir la langue du groupe ethnolinguistique le plus important numériquement au détriment des langues dites minoritaires, ce qui constitue la politique traditionnelle de tout jeune Etat-nation, mais également la substituer au russe, qui était jusqu'alors la langue dominante. Cette double tâche est très complexe à mener de front, puisqu'il faut dans la pratique que les représentants de l'Etat, qui ont été majoritairement formés en russe, deviennent les prescripteurs de la nouvelle politique linguistique.

Cependant, si le russe était prépondérant sous le régime soviétique, il n'en coexistait pas moins avec les langues des nations titulaires utilisées dans les administrations locales (surtout dans les échelons inférieurs et dans les zones rurales), dans l'enseignement (surtout primaire et secondaire) et dans la littérature et les publications locales. C'est sur cette base qu'a été menée une politique plus ou moins systématique de remplacement du russe dans l'administration et le savoir au profit de la nouvelle langue officielle. Le système scolaire offre donc désormais une plus large place à cette dernière, à l'exemple de l'Ukraine où «le pourcentage d'enfants instruits dans des écoles russes est passé de 51,4 % à 36,4 %»⁽⁵⁾ entre 1991 et 1998.

Les médias audiovisuels, créés lors des indépendances et contrôlés par l'Etat, sont contraints de réduire le temps d'antenne en russe, tandis que la diffusion des chaînes russes est soumise à

certaines restrictions. Par exemple, la législation kazakhstanaise prévoit depuis janvier 2002 que «50 % des émissions télévisées doivent être en langue kazakhe, ce qui pose de graves problèmes d'adaptation pour les chaînes n'ayant pas les moyens de produire elles-mêmes et retransmettant une bonne partie de la journée des émissions de la télévision russe»⁽⁶⁾.

Enfin, c'est toujours dans cette logique d'élimination de l'influence russe que certains Etats musulmans de la CEI ont décidé de remplacer l'alphabet cyrillique par l'alphabet latin ou, comme au Tadjikistan, par l'alphabet arabe⁽⁷⁾.

● L'impact des migrations

Cet ensemble de mesures défavorise de fait les russophones qui ne peuvent plus accéder à un certain nombre de postes désormais réservés aux locuteurs de la langue nationale. C'est l'un des principaux facteurs qui pousse de nombreux Russes à regagner la «mère patrie».

Les indépendances ont en effet provoqué un choc important, accélérant un mouvement de retour qui avait débuté dans les années 1960. Ainsi, entre 1990 et 1998, ce sont plus de 2,5 millions de Russes qui ont émigré des pays de la CEI, dont la quasi-totalité vers la Russie. Ces migrants représentent environ 10 % de la population russe qui était installée en dehors de la République socialiste fédérative de Russie en 1989. Hormis les législations restrictives, ces départs représentent le principal danger pour l'avenir de la langue russe dans l'étranger proche : la présence de communautés russes garantit en effet une demande minimale de produits culturels, de médias et de filières d'enseignement russes.

Dans le même temps, il s'agit de nuancer et de préciser ces chiffres. D'une part, les scénarios catastrophes qui prédi-

saient l'arrivée massive en Russie de quelque 25 millions de Russes vivant dans les autres Etats ne se sont pas réalisés. D'autre part, et c'est là que résident les véritables enjeux pour l'avenir, les flux d'émigration des russophones sont géographiquement très différenciés et semblent devoir accentuer les différences héritées de l'URSS. Dans le Caucase, où ils représentaient moins de 7 % de la population dans chacune des républiques, ils ont été environ la moitié à partir. Même chose au Tadjikistan, où la guerre civile a fait fuir plus de 55 % des Russes qui étaient présents dans la république en 1989. Dans les autres Etats d'Asie centrale, environ un quart des Russes ont émigré, tandis qu'au Kazakhstan, où ils étaient proportionnellement les plus nombreux, les départs n'ont concerné que 16 % des effectifs de 1989.

A l'inverse, l'émigration des Russes depuis la partie européenne de la CEI est relativement faible. En Biélorussie, elle est quasiment nulle compte tenu de l'installation de russophones venus d'autres républiques, tandis que moins de 3 % des Russes d'Ukraine ont fait le choix de s'expatrier, soit environ 300 000 personnes sur les 11,3 millions de ceux qui étaient là en 1989. Enfin, seuls 9 % des Russes de Moldavie ont émigré malgré le conflit qui les oppose aux Moldaves⁽⁸⁾.

Les vecteurs du russe dans l'étranger proche (1999-2003)

● Elaboration d'une politique cohérente

Après la fin de l'ère Eltsine qui s'était caractérisée par un véritable abandon des russophones de l'étranger proche ainsi que par une inaction totale dans le domaine linguistique et culturel, le

gouvernement russe s'est attelé à l'élaboration d'une politique cohérente.

Cette tâche a été confiée au ministère des Affaires étrangères qui a organisé des groupes de réflexion chargés de dégager des priorités. Voici quelques-unes des recommandations formulées par les experts russes : «Entreprendre une étude générale des pays de l'étranger proche afin de connaître le nombre total de Russes ethniques, de ceux considérant le russe comme leur langue maternelle, et de ceux enfin qui ressentent le besoin de recevoir des informations et une éducation en russe. Apporter une aide gouvernementale aux centres culturels russes à l'étranger, en premier lieu dans les pays de la CEI. Cette aide pourra prendre une forme financière ou autre, comme l'octroi d'un soutien matériel (journaux, manuels scolaires, livres, matériels vidéo, etc.) ou la formation d'enseignants. [...] L'attention principale doit aller aux pays de la CEI, notamment dans la préparation et l'adoption de traités et d'accords bilatéraux visant à la fondation en commun d'universités, d'associations d'enseignants du russe, de centres culturels russes, etc. Chercher à rétablir l'égalité en droit du russe et de la langue officielle du pays»⁽⁹⁾.

● Les facteurs internes à la Fédération de Russie

Cependant, la contestation de la place des Russes et de leur langue ne s'est pas arrêtée aux frontières de la Fédération de Russie. En dehors du cas extrême de la Tchétchénie, des républiques telles que la Iakoutie ou le Tatarstan ont eu des velléités d'émancipation qui se sont notamment manifestées sur le plan culturel. Il faut d'ailleurs remarquer que la politique du Tatarstan durant les années Eltsine, qui associait allégeance à la direction russe et tatarisation de la république

(administration régionale monopolisée par les Tatars, connaissance du tatar exigée, soutien au regroupement de la «diaspora» tatare), ressemblait à s'y méprendre à celle conduite par l'Etat désormais indépendant du Kazakhstan.

L'un des objectifs de la réforme des relations entre l'Etat central et les sujets de la Fédération au profit d'une «verticale du pouvoir» visait à étouffer chez ces derniers toute tentative d'émancipation. Il est évident que cette politique a considérablement renforcé la cohésion de la Fédération, en particulier avec l'harmonisation des législations, associée à un affaiblissement continu de l'indépendance financière des régions.

Le russe s'est vu accorder le statut de langue officielle par la loi de la RSFSR du 25 octobre 1991, modifié par la loi fédérale du 24 juillet 1998 «sur les langues des peuples de la Fédération de Russie». Un autre amendement à cette loi, en date du 11 décembre 2002, précise que seule la graphie cyrillique peut être utilisée pour l'ensemble des langues de la Fédération de Russie, disposition visant tout particulièrement les Tatars qui envisageaient d'adopter l'alphabet latin. Ce texte, s'il permet de renforcer la position du russe au sein de la Fédération et notamment dans les républiques, n'en est pas moins également à destination de l'extérieur. En effet, l'une des demandes adressées par les communautés russes à l'étranger (soutenues en cela par les autorités de la Fédération de Russie) à leur pays d'accueil est que ceux-ci accordent au russe le statut de langue officielle.

● Les actions de la Russie dans l'étranger proche : atouts et contraintes

L'éducation

La Russie a pris conscience que l'un des facteurs susceptibles de contribuer

à la pérennisation de la langue russe dans l'étranger proche réside dans sa présence au sein des systèmes scolaires des nouveaux Etats. Le premier axe consiste à faire du *lobbying* auprès des gouvernements de la CEI afin qu'ils maintiennent ou réintroduisent l'enseignement du russe en tant que langue étrangère dans l'ensemble du système scolaire. Le second axe est de veiller à ce que continue d'exister une filière d'enseignement russe (ou au moins mixte) permettant à ceux qui le souhaitent d'être formés dans cette langue : l'absence de cette possibilité est l'un des motifs fréquemment avancés par les russophones candidats à l'émigration.

Dans ce cadre, le ministère apporte une aide sous plusieurs formes. C'est tout d'abord l'envoi de livres scolaires, qui est sans doute l'action la plus simple et la moins coûteuse à mettre en place. Cette mesure a plus de portée qu'on pourrait le penser au premier abord. En effet, dans la majeure partie de la CEI, le système scolaire est dans un tel état de déliquescence, que l'achat d'ouvrages scolaires de qualité est chose difficile. Une autre mesure est la formation gratuite en Russie des enseignants de russe, ce qui s'avère tout aussi utile : faute de moyens et surtout de volonté, celle-ci se fait rare dans les pays de la CEI et la qualité de l'enseignement a tendance à baisser.

Enfin, la Russie continue de posséder les meilleures universités de l'espace ex-soviétique avec les centres universitaires de premier plan que sont les villes de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Mais là encore, ce sont les moyens financiers qui font défaut, la Russie éprouvant d'importantes difficultés à financer le système d'enseignement supérieur. La majeure partie des étudiants de la CEI qui souhaitent étudier en Russie doivent le faire à titre onéreux, ce qui n'est pas à la portée de la grande majorité d'entre eux. La Russie n'en assume pas moins l'accueil

dans ses universités de quelques milliers de jeunes de la CEI.

Par ailleurs, de nombreux russophones, qui ne peuvent poursuivre des études supérieures dans leur pays du fait des restrictions linguistiques et de la concurrence que leur font les allogènes décident de tenter leur chance en Russie. Il en est de même pour d'autres, ayant bénéficié d'une formation supérieure dans leur pays, mais qui choisissent de le quitter car ils n'y ont pas de perspective d'avenir. C'est un atout pour la Russie qui voit arriver sur son sol une population jeune, parfaitement russophone et instruite et qui manifestement souhaitera rester. C'est aussi un handicap dans la mesure où cela représente un affaiblissement des communautés russophones de l'étranger proche. Enfin, pour les Etats de la CEI, la perte n'est pas négligeable dans la mesure où ils ont consacré des dépenses publiques à la formation d'une jeunesse qui va finalement vivre et travailler à l'étranger.

Les médias

Le vecteur qui apparaît comme le plus prometteur pour la diffusion de la langue russe est représenté sans aucun doute par les médias. La Russie a en effet hérité de la majorité des infrastructures de l'Union soviétique et d'un capital humain de premier plan. Contrairement aux médias dans les autres Etats de la CEI qui sont largement contrôlés par le pouvoir et ont gardé des habitudes «soviétiques», les médias russes ont réussi à acquérir une certaine indépendance dans les années 1990, et à utiliser avec succès les techniques occidentales.

Aujourd'hui, la presse écrite compte de nombreux titres de bonne qualité et d'orientations politiques diverses (*Izvestia*, *Nezavisimaïa Gazeta*, *Kommersant*,...). Dans les pays de la CEI, l'édition reste dominée par les publica-

tions en russe. C'est le cas en Ukraine où presse écrite et ouvrages, beaucoup moins contrôlés par le pouvoir que la télévision, sont très majoritairement russophones. On trouve à la fois des titres de la presse russe dans leur format original qui sont directement importés de Russie, des versions ukrainiennes (mais en russe) de journaux russes (tels que *Izvestia-Ukraina*, *Aif-Ukraina*,...), mais aussi des journaux russophones ukrainiens (*Fakty*, *Sevodnia*, *Biznes*,...). Dans le secteur du livre, la prééminence russe est encore plus forte puisque «les ouvrages en ukrainien n'ont pu conquérir qu'environ 10 % du marché. Tout le reste est occupé par les livres en russe, dont la majorité est imprimée en Russie»⁽¹⁰⁾.

La presse économique (qui est apparue après la chute de l'URSS) est essentiellement constituée de publications en russe, langue largement utilisée dans le milieu des affaires dans tout l'étranger proche ; cela contribue d'ailleurs à promouvoir le russe dans la mesure où les secteurs économiques et financiers privés sont les éléments les plus dynamiques des sociétés post-soviétiques.

La télévision russe, malgré la reprise en main effectuée par l'équipe Poutine, est animée par de bons professionnels, et présente une assez grande diversité (chaînes généralistes, régionales, culturelles, publiques et privées). On ne peut pas dire que le contenu des programmes ait gagné à la libéralisation : ils rejoignent en effet à grande vitesse ce qui se fait «de mieux» en Occident (publicité à profusion, télé-réalité, multiplication des programmes à sensation,...). Néanmoins, cette liberté de ton (qui tend souvent à la vulgarité) contribue à leur succès auprès des populations de l'étranger proche dont les télévisions nationales, contrôlées par le pouvoir en place, ont généralement gardé une facture plus compassée. La critique des régimes politiques en exercice explique égale-

ment l'audience des médias russes dans les autres Etats ex-soviétiques.

La diffusion de ces médias est donc un réel atout pour la Russie dans la mesure où l'un des principaux facteurs de puissance passe par l'information ainsi que par l'exercice d'une certaine influence sur les opinions publiques. Cela n'a pas échappé aux dirigeants des pays de la CEI qui ont souvent adopté des mesures visant à restreindre l'accès aux médias russes sur leur territoire. En effet, là où elles ne sont pas en butte à des restrictions, les chaînes de télévision russes sont plus prisées que leurs concurrentes nationales. C'est le cas au Kirghizstan, en Biélorussie, en Arménie et en Moldavie. Ainsi, en 1999, les Moldaves étaient 89,9 % à regarder ORT, la principale chaîne publique russe, tandis que la chaîne nationale ne parvenait à attirer que 16,6 % des téléspectateurs⁽¹¹⁾. En fait, la plupart des régimes en place ont intérêt à limiter la diffusion de la langue russe, dans la mesure où celle-ci permet à leurs administrés d'avoir accès à des informations qui échappent à leur contrôle.

L'internet est également un bon vecteur du russe, surtout quand il s'agit de concurrencer les autres langues de l'ex-URSS : la grande négligence régnant dans le domaine des droits d'auteur et l'offre gratuite d'un certain nombre de services rendent particulièrement attractive la «toile russe» sur laquelle on peut trouver une grande diversité d'informations, de documentation et de journaux en ligne qui présentent l'intégralité de leur version papier sans demander la moindre rétribution... Et même si la Russie accuse un retard important sur les pays occidentaux, le développement de l'internet y est l'un des plus rapides au monde.

De plus, les fournisseurs d'accès russes ont entrepris de connecter le réseau russe directement sur ceux de la

plupart des grands pays du monde, ce qui leur permet d'exercer un quasi-monopole sur les connexions des pays de la CEI, obligés de passer par Moscou pour entrer en contact avec le reste de la planète. Dans ce contexte, l'écrasante majorité des ressources internet dans tous les pays de la CEI est produite en russe⁽¹²⁾. Par ailleurs, l'internet russophone dispose d'un important atout avec les communautés russophones dispersées dans le monde et qui trouvent dans ce média un moyen modique et très efficace de maintenir un lien avec la Russie et ainsi de continuer à faire partie du «monde russe».

Face à ce dynamisme, les autres langues de l'ex-URSS n'ont aucune chance de s'imposer, leur audience et leur offre étant par trop limitées. Le russe apparaît ainsi donc bien comme le vecteur privilégié d'accès à la culture mondiale, vanté par les russo-phones, en Ukraine notamment. D'une manière plus générale, la Russie joue le rôle paradoxal d'intermédiaire entre la culture occidentale et les populations de la CEI. En effet, nombre de produits arrivent d'abord en Russie pour être ensuite réexportés vers le reste de la Communauté : les films américains, par exemple, qui sont projetés dans tous ces pays, sont doublés en russe.

Les relations avec la «diaspora» et la maîtrise des migrations

Les communautés russes (russophones) qui continuent de vivre dans les Etats de la CEI restent importantes, d'autant que la seconde moitié des années 1990 a vu un tarissement du mouvement de «retour» vers la Russie. Aujourd'hui, les dirigeants et les élites en Russie s'en font les défenseurs. Cependant cette volonté ouvertement affichée se heurte à une réalité fort complexe, qui oblige à la plus grande prudence. En effet, une politique trop agressive

serait de nature à mécontenter populations et gouvernements de l'étranger proche, avec le spectre de tensions intercommunautaires défavorables aux minorités russes.

En fait, les autorités russes sont confrontées à un dilemme dans leurs relations avec leurs «compatriotes». La Russie voyant sa population décliner, il est très tentant pour elle de favoriser le «retour» de ces groupes qui partagent les mêmes valeurs culturelles et la même langue. Elle éviterait ainsi tous les problèmes d'intégration auxquels doivent faire face les pays d'immigration.

Cette perspective se heurte cependant à la volonté de Moscou de maintenir les liens les plus étroits possible avec l'étranger proche et de profiter de la présence de communautés russes dans ces pays pour chercher à exercer un droit de regard dans leurs affaires intérieures. Après des années de tergiversations, c'est clairement cette dernière option qui semble avoir été choisie à lire la loi sur les migrations entrée en vigueur en juillet 2002 et qui n'accorde aucune facilité particulière aux Russes vivant dans d'autres pays de la CEI pour s'installer dans la «mère-patrie» et obtenir la nationalité russe.

Cette loi vient ajouter à un certain climat d'incompréhension entre la Russie et les «compatriotes» de l'étranger proche. Nombre d'entre eux estimaient avoir été abandonnés par Moscou au début des années 1990, alors que, par ailleurs, ils se sentaient au moins autant soviétiques que russes et avaient peu d'attachement pour la Fédération de Russie, qui n'avait jamais existé sous cette forme dans l'histoire. Il faut d'ailleurs remarquer que cette crise identitaire a également touché la majeure partie de la société russe qui ne s'est pas toujours complètement reconnue dans ce nouvel État.

Cette ambiguïté des relations avec la diaspora ne facilite pas la mise en place d'une politique cohérente, d'autant que les communautés russo-phones se sont montrées plutôt amorphes face à la nouvelle donne. C'est ainsi que les partis «russes» (quand ils existent) ont une audience marginale, alors que leur électorat potentiel est important (en Ukraine et au Kazakhstan notamment).

La loi sur les migrations vise également les anciens citoyens soviétiques non russes qui ont tendance à émigrer en masse vers la Russie (notamment à partir du Caucase) de manière temporaire ou définitive. Si cette situation est plutôt de nature à favoriser la russo-phonie, elle n'en suscite pas moins des tensions sociales au sein de la Fédération de Russie. Enfin, le russe reste non seulement la langue de communication incontestée parmi les populations de la CEI, mais elle est également la langue de la diplomatie régionale.

● Une situation très contrastée selon les Etats

Au vu de tous ces éléments, on peut classer les pays de l'étranger proche en quatre groupes, en fonction de leur politique nationale et des évolutions des sociétés. Un premier groupe est composé de l'Azerbaïdjan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. Le russe n'y a plus de statut officiel, les autorités cherchant à le reléguer au rang de langue étrangère, parlée par une minorité en voie de marginalisation. L'enseignement est presque entièrement dispensé dans la langue du pays, tandis que l'adoption de l'alphabet latin (en Azerbaïdjan notamment) devrait permettre d'instaurer une barrière supplémentaire à l'influence du russe. Deux de ces Etats (l'Azerbaïdjan et l'Ouzbékistan) mènent une politique extérieure visant à limiter

l'influence politique russe et à se rapprocher des Etats-Unis. Par ailleurs, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan sont les deux pays turcophones les plus proches sur le plan linguistique (et géographique) de la Turquie. Pourtant, l'Azerbaïdjan mis à part, l'idée de la constitution d'un monde turcophone tourné vers la Turquie (néo-panturquisme) ne correspond pas à la réalité historique (les républiques d'Asie centrale n'ont jamais fait partie de l'Empire ottoman), géographique (barrière de la mer Caspienne), culturelle et linguistique (influences perse et russe, diversité des langues turciques)...

La Géorgie, l'Arménie et le Tadjikistan composent le deuxième groupe. Ces Etats figurent parmi les plus pauvres de la CEI et ont connu des conflits armés plus ou moins longs au début des années 1990. Ils ont tous les trois la particularité de ne pas appartenir aux deux grands groupes linguistiques qui dominent la CEI (slaves et turciques). Le rôle de la langue russe y a toujours été plus limité que dans le reste de l'Union soviétique et les communautés russophones minoritaires. Dans le même temps, la politique officielle à l'égard du russe y est relativement libérale, la langue nationale n'ayant pas à redouter sa concurrence. Le poids de Moscou y demeure important, notamment du point de vue militaire, sans que cela préjuge de relations politiques avec d'autres puissances. Enfin, la Russie accueille un nombre important d'émigrés de ces trois pays de manière temporaire ou définitive.

L'Ukraine⁽¹³⁾ et le Kazakhstan forment le troisième groupe. La communauté russe y est très importante, tandis que la langue russe demeure pratiquée par plus de la moitié de la population. La politique des gouvernements ukrainiens et kazakhstaniens va dans le sens d'une dérusification, notamment dans le système scolaire et les médias, mais elle se heurte à de fortes résistances et

le rôle et la place du russe (aussi bien que celui de la langue officielle) sont encore loin d'être fixés. Les relations de ces pays avec la Russie revêtent un caractère primordial, même si la manière de les aborder est très différente entre les deux. De leur nature dépend en partie l'avenir de la CEI.

Le quatrième groupe est constitué de la Biélorussie et du Kirghizstan, auxquels on peut adjoindre la Crimée (république autonome) et les républiques séparatistes de Transnistrie, d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud. Toutes ces entités ont accordé le statut de langue officielle au russe. De plus, contrairement à ce qui est le cas dans le reste de la CEI, les processus de russification semblent devoir l'emporter sur les politiques en faveur de la langue de la population titulaire (quand celles-ci ont existé). Enfin, la question du rattachement à la Russie est régulièrement abordée par les élites politiques de trois de ces entités (l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud et la Crimée), tandis que les liens (militaires et économiques) avec celle-ci sont restés très forts pour la Transnistrie et le Kirghizstan.

Reste la Moldavie qui fait figure de cas à part. En effet, son gouvernement actuel mène une politique plutôt favorable au russe et à la Russie, alors même que la société est très divisée entre pro- et anti-Russes. A cela s'ajoutent la tentation de se rapprocher de la Roumanie et les relations très tendues avec la république russophone et auto-proclamée de Transnistrie. L'avenir de la Moldavie en tant qu'Etat unitaire et indépendant n'est pas encore assuré⁽¹⁴⁾.

D'une manière générale, s'il est incontestable que les positions de la langue russe ont été largement remises en cause au cours des années 1990, il n'en demeure pas moins que la situation est beaucoup plus complexe dans le détail, tant entre les différents pays

qu'en leur sein. On peut toutefois discerner des tendances marquées à la différenciation entre les États qui devraient connaître des évolutions très contrastées, prélude à une recombinaison probable de la CEI⁽¹⁵⁾.

Notes :

- (1) L'étranger proche correspond ici aux limites de la CEI dans la mesure où les républiques baltes sont de fait sorties de l'aire d'influence politique de la Russie en rejoignant les structures euro-atlantiques (UE, Otan).
- (2) Voir T. Martin, *The Affirmative Action Empire*, Cornell University Press, Ithaca, 2001.
- (3) Voir S. P. Moskalkov, «Geografitcheskije aspekty rasprostranenia rousskovo iazyka v SSSR», *Vestnik Moskovskovo Universiteta*, seria. 5, geografia, n° 3, 1990, pp. 12-20.
- (4) La nation titulaire est celle pour laquelle a été créée une division administrative (république autonome, fédérée...) qui porte son nom.
- (5) J. G. Janmaat, «Language Politics in Education and the Response of the Russians in Ukraine», *Nationalities Papers*, vol. 27, n° 3, 1999, p. 475.
- (6) M. Dumoulin, «Kazakhstan 2001-2002. Les ambiguïtés de la stabilisation», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1030, novembre-décembre 2002, p. 146.
- (7) Décision qui n'a pas toujours été suivie d'effet et qui a engendré de nombreuses difficultés dans les républiques ayant sauté le pas. Voir J. Uhres, «Ouzbékistan. Une langue officielle difficile à imposer», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1018, septembre 2001, pp. 18-25.
- (8) Sur les migrations internes à la CEI, voir J. Zaïontchkovskaïa, «CEI. Tendances migratoires de la décennie 1990», in «Populations et migrations» (dossier du mois), *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1035, mai 2003, pp. 4-25.
- (9) V. D. Sredin et alii, «O rousskom iazyke», *Rousskii iazyk za rubežom*, n° 2, 2001, pp. 28-29.
- (10) Ja. Sokolovskaja, «Potter protiv movy», *Izvestia*, 16 avril 2003, p. 14.
- (11) The European Institute for the Media, *Media in the CIS*, 1999, www.internews.ru/books/media1999.
- (12) Y. Perfiliev, «Development of the Internet in Russia : Preliminary Observations on Its Spatial and Institutional Characteristics», *Eurasian Geography and Economics*, vol. 43, n° 5, 2002, pp. 411-421.
- (13) Voir notamment D. Arel, «Interpreting "Nationality" and "Language" in the 2001 Ukrainian Census», *Post-Soviet Affairs*, 2002, 18/3, pp. 213-249.
- (14) Cf. Agnès Bon «Moldavie. A reculons vers le fédéralisme» in «La Russie et les autres pays de la CEI en 2003», *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1041, janvier-février 2004, pp. 78-93.
- (15) Pour une version plus longue de cet article, notamment en ce qui concerne la période soviétique, voir le site www.unicaen.fr/mrsh/identites/languesNat/materiaux.php.

Bibliographie sélective

- V. M. Alpatov, *150 iazykov i politika : 1917-2000*, Kraft+, Moskva, 2000.
- D. Laitin, *Identity in Formation, the Russian-Speaking Population in the Near Abroad*, Cornell University Press, Ithaca, 1998.
- O. Roy, *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations*, Seuil, collection «Sciences de l'homme», 1997.
- J. Uhres, «Ouzbékistan : une langue officielle difficile à imposer» et Yulia Polyakova, «Tatarstan : à la recherche d'un véritable bilinguisme», in *Langue et identité nationale* (dossier du mois), *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1018, septembre 2001.